

## **Assemblée générale annuelle de La Corporation de la revitalisation du centre-ville de Casselman**

***Lundi 26 août 2019 à 18 h 30  
Centre Paul-Émile Lévesque  
758 rue Brébeuf, Casselman***

### **Procès-verbal**

1. Accueil : Jovette Richer, présidente souhaite la bienvenue aux membres.
2. Avis de convocation: Le 15 août 2019, une annonce a été publiée dans le journal « Le Reflet » pour inviter la population à l'Assemblée générale annuelle
3. Présences et quorum : Jovette Richer, Francyn LeBlanc, Sébastien Racine, Robert Mortimer, Antonella De Dona, Danielle Mailhot  
Absence : Mario Laplante (absence motivée)  
Proposée par Francyn LeBlanc  
Appuyée par Antonella De Dona
4. Ouverture de l'Assemblée : 18 h 32
5. Adoption de l'ordre du jour  
Proposée par Robert Mortimer  
Appuyée par Danielle Mailhot

6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 août 2018

Proposée par Sébastien Racine

Appuyée par Jovette Richer

7. Présentation des états financiers préparés par BDO pour la CRCVC au 31 décembre 2018

En l'absence du trésorier, la présidente présente les états financiers au public.

Proposée par Francyn LeBlanc

Appuyée par Robert Mortimer

8. Renouvellement du mandat des membres de la CRCVC

Trois des sept membres renouvellent leur mandat

Jovette Richer, présidente – 3<sup>e</sup> et dernier mandat

Sébastien Racine, vice-président – 3<sup>e</sup> et dernier mandat

Mario Laplante, trésorier – 2<sup>e</sup> mandat

Proposée par Francyn LeBlanc

Appuyée par Robert Mortimer

9. Mot de la présidente

Le Festival de Noël de Casselman est le bébé de la CRCVC. Les bénévoles sont la richesse de l'événement et contribuent à sa réussite tant par leurs recommandations que par leur appui. Francyn LeBlanc, conseillère auprès de la municipalité agit à titre de personne-ressource pour représenter les initiatives du comité au conseil municipal. Le Festival de Noël 2019 est une initiative appréciée des médias, un concept original qui contribue à la revitalisation du centre-ville de Casselman. La CRCVC étudie actuellement un projet d'éclairage pour la rue Principale.

10. Période de questions

Sara Anne Czawlytko Mailhot, propriétaire du commerce « Café Sucré » au 739 rue Principale de Casselman note l'absence de trottoirs et de traverses à piétons pour faciliter la liaison entre le sud du village et le centre-ville. Francyn Leblanc remercie Sara Anne, souligne les progrès réalisés sur la question et promet de faire suivre le message à la table du conseil.

11. Levée de l'Assemblée : 18 h 48

Proposée par Francyn LeBlanc

Appuyée par Danielle Mailhot

Pièces jointes :

- Statuts et règlements (voir [www.crcasselman.ca](http://www.crcasselman.ca))
- États financiers (voir [www.casselman.ca](http://www.casselman.ca))

Jovette Richer, présidente

Danielle Mailhot, secrétaire